



# Assemblée générale

Distr. générale  
16 novembre 2020  
Français  
Original : anglais

## Soixante-quatrième session

Point 94 de l'ordre du jour

### Réduction des budgets militaires

#### Rapport de la Première Commission

*Rapporteuse* : M<sup>me</sup> María del Rosario Estrada Girón (Guatemala)

1. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 18 septembre 2020, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quatrième session la question intitulée « Réduction des budgets militaires » et de la renvoyer à la Première Commission.
2. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 6 octobre 2020, compte tenu des consignes de distanciation physique et des contraintes liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui l'empêchaient d'organiser une session en bonne et due forme, la Première Commission a décidé, à titre exceptionnel et sans créer de précédent, de tenir des séances en présentiel et des séances virtuelles et de mener ses travaux en deux phases : durant la première, elle tiendrait un débat général sur toutes les questions touchant le désarmement et la sécurité internationale qui lui avaient été renvoyées, à savoir les points 94 à 110 de l'ordre du jour, et durant la seconde, elle se prononcerait sur tous les projets de texte. En l'absence de discussions thématiques, la Commission a décidé également de convoquer trois séances informelles virtuelles d'une durée de 2 heures chacune pour tenir des dialogues interactifs sur certains sujets.
3. De sa 2<sup>e</sup> à sa 10<sup>e</sup> séance, les 9 et 12 octobre, du 14 au 16 octobre et le 19 octobre, la Commission a tenu un débat général au cours duquel des projets de résolution et de décision ont été présentés. Les 13, 26 et 30 octobre, la Commission a tenu des séances virtuelles, au cours desquelles elle a eu des échanges avec la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, des membres de la société civile et des experts indépendants et avec d'autres hauts responsables désignés par les groupes régionaux. La Commission s'est prononcée sur tous les projets de résolution et de décision de sa 11<sup>e</sup> à sa 15<sup>e</sup> séance, les 3, 4, 6, 9 et 10 novembre<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les débats que la Commission a consacrés à la question sont consignés dans les documents suivants : [A/C.1/75/PV.2](#), [A/C.1/75/PV.3](#), [A/C.1/75/PV.4](#), [A/C.1/75/PV.5](#), [A/C.1/75/PV.6](#), [A/C.1/75/PV.7](#), [A/C.1/75/PV.8](#), [A/C.1/75/PV.9](#), [A/C.1/75/PV.10](#), [A/C.1/75/PV.11](#), [A/C.1/75/PV.12](#), [A/C.1/75/PV.13](#), [A/C.1/75/PV.14](#) et [A/C.1/75/PV.15](#), ainsi que [A/C.1/75/INF/5](#).



4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie du rapport du Secrétaire général sur l'information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires ([A/75/140](#)).

5. Aucun projet n'a été déposé et la Commission n'a pris aucune décision au titre de cette question.

---